



SOLDATS NAPOLEONIENS

Les troupes françaises, alliées et coalisées

Septembre 2007

N°15

SOLDATS NAPOLEONIENS

La cavalerie légère 1810-1815

Revue Trimestrielle - France et Union européenne - 17,80 € - Numéro 15, date de parution : 20 septembre 2007.



Les Gardes d'honneur de Bourg et de Nantua - 1805-1814

Jérôme Croyet, docteur en histoire, archiviste adjoint aux Archives Départementales de l'Ain

Le 15 août 1804, Napoléon est sacré empereur des Français. Doté de cette distinction il ne peut rester président de la République italienne. « Son idée était d'appeler son frère Joseph au trône d'Italie du Nord. » Cette couronne pouvait aisément regrouper les États de la péninsule comme Gênes, Parme, Plaisance, Lucques et l'Étrurie, formant ainsi un début d'unité italienne. Mais devant les responsabilités, Joseph refuse le 27 janvier. Napoléon pense alors au fils de son frère Louis, puis à Eugène de Beauharnais et enfin à son frère Lucien. Mais c'est Napoléon qui se fait couronner, dans l'urgence, roi d'Italie, à Milan, le 26 mai 1805.

L'occasion de la venue de l'Empereur dans l'Ain facilite la création spontanée de gardes d'honneur dans le département, à Bâgé-le-Châtel, Bourg et Nantua.



■ **Garde d'honneur de Bourg et de Nantua**, lors de la visite impériale de 1805 dans l'Ain. Dessin de Michel Faure. Coll. Part. D.R.

Annnonce de la venue de Napoléon

C'est le 19 février 1805 que le préfet de l'Ain est prévenu de la venue officieuse de l'Empereur et de l'impératrice. La nouvelle de l'arrivée de Napoléon à Bourg est annoncée par placard et par l'envoi d'une lettre circulaire du préfet, le 26 février. L'Empereur et sa suite doivent officiellement entrer à Bourg le 10 avril et repartir pour Lyon, en passant par Nantua, le 12. Le 10 mars, le maréchal Duroc confirme la venue impériale au préfet de l'Ain. Dès le 11, un détachement de 80 cavaliers de la Garde impériale (chasseurs à cheval, grenadiers et gendarmes à cheval) arrivent à Bourg, afin de sécuriser et de préparer la venue de Napoléon². Dès lors et jusqu'à la visite de l'Empereur, convergent vers la ville une foule de solliciteurs et de personnes désirant voir l'auguste personnage. Car aux

mesures matérielles et protocolaires se joignent des mesures policières hors normes : le 26 mars, le préfet de l'Ain invite le général commandant le département, Valette, à accroître les contrôles d'identité et les patrouilles sur les routes, dans les faubourgs des villes et deux fois par jour dans les auberges, cabarets et cafés. De même, toutes les personnes étrangères au département et aux villes où passe le cortège impérial doivent être munies d'un passeport retiré à la gendarmerie. Ces mesures de police générale sont doublées de mesures de police secrètes destinées à surveiller les individus et les papiers.

Création des gardes d'honneur

L'adhésion dans la garde d'honneur est synonyme d'adhésion au gouvernement dans un département très favorable au régime impérial.

L'admission dans la garde d'honneur est soumise à un facteur : la fortune, puisque le futur garde doit payer sa tenue, qui est fabriquée à Lyon, son armement et son harnachement, ce qui fait de cet uniforme un déployé de la jeunesse opulente des villes du département.

Bourg

Dès le 27 février, de jeunes Burgiens se rendent devant le maire pour demander à former une garde d'honneur. Ils proposent de former une compagnie de 18 à 20 hommes à cheval. Réunis à l'invitation du maire dans la salle de l'hôtel de ville, le 8 ventôse, ils élisent leurs officiers. Composée de 25 hommes, la garde est chargée de protéger et d'escorter l'Empereur lors de son séjour burgien, « ne pouvant pas faire le service du département³ ».

C'est une formation de jeunes hommes et de pères de famille qui, par un simple service auprès de Napoléon, prennent momentanément les armes et l'uniforme. Ils n'ont de militaire que la tenue et une instruction de manœuvre hâtivement apprise entre le 14 et le 17 mars. Leur capitaine est Monnier⁴ et leur lieutenant Durand⁵, tous deux anciens officiers de cavalerie. Le 8 avril, la troupe est renforcée de 12 gardes d'honneur catholards.

Le service d'escorte à pied est fourni par des volontaires de la garde nationale et une petite centaine d'invalides et de vétérans de la 2^e demi-brigade de vétérans. Malgré leur enthousiasme, le 5 mars, certains gardes nationaux hésitent à se porter volontaires pour ce service par défaut de port d'arme, ce que dissipe le préfet le jour même.

Nantua

Le 9 ventôse an XIII, le préfet de l'Ain demande au sous-préfet de Nantua de ne « négliger aucun moyen [pour] accueillir convenablement [l'Empereur] dans l'arrondissement dont l'administration vous est confiée ». Il invite le sous-préfet à constituer une garde d'honneur montée de 45 hommes afin d'accueillir, avec la gendarmerie, Napoléon et son cortège. D'après le préfet, cette garde d'honneur doit être composée de jeunes gens invités à suivre l'exemple de Bourg, se flattant « d'offrir à nos augustes souverains, l'hommage de son respect et de son entier dévouement ».

Spontanément, des jeunes hommes se présentent au sous-préfet afin de former une telle garde. Le 11 ventôse, quinze « citoyens distingués par leur zèle et leur dévouement » s'inscrivent pour la seule ville de Nantua. Dans l'espoir de grossir les rangs de sa garde, le sous-préfet part le 12 ventôse au soir afin de recruter des gardes supplémentaires dans le canton d'Oyonnax⁶. Le 18 ventôse, le sous-préfet peut former une compagnie de 40 gardes, habillés d'uniformes dès le 24. Répartie dans l'arrondissement, la garde d'honneur ne peut être réunie avant un jour. Elle s'assemble en uniforme à Nantua

afin de faire des manœuvres et des exercices.

Toutefois, dès le 28 ventôse an XIII, le préfet de l'Ain met en doute la volonté impériale de passer par Nantua mais engage néanmoins le sous-préfet à venir à Bourg avec ses gardes, dont vingt sont réputés assez bien équipés et montés, le 3 germinal.

Impatients de servir mais étonnés de ne pas recevoir d'ordre de mouvement, le 15 germinal an XIII, les officiers de la garde d'honneur de Nantua se rendent chez le sous-préfet afin d'être informés des événements. Deux jours plus tard, seulement 12 gardes d'honneur quittent Nantua avec le sous-préfet pour se rendre à Bourg. Napoléon ne passera pas par le Bugey.

Bâgé-le-Châtel

Le 4 mars, le maire de Bâgé-le-Châtel propose que des hommes de sa commune fassent partie de la garde d'honneur de Bourg par « l'offre de six hommes qui feraient partie de la garde d'honneur de l'Empereur à Bourg et qui s'équiperaient et s'entreindraient à leurs frais »⁷. L'offre de la jeunesse de Bâgé, par l'intermédiaire du maire, est très bien accueillie, comme témoignage d'empressement de la jeunesse, par le préfet du département, d'autant plus que le 17 ventôse, le préfet prévoit que le contingent peut se trouver à Saint-Laurent-sur-Saône, pour former une escorte montée autour du cortège impérial. Ces gardes d'honneur sont tous membres de la garde nationale.

Service

Le 9 avril 1805, une délégation de la préfecture se rend à la rencontre du cortège impérial venant de Mâcon à Saint-Laurent-sur-Saône. Sur la route amenant le couple impérial et son imposante suite à Bourg (le cortège est composé de 33 officiels et de 118 personnes de service, dont le fameux Roustan), la population se presse avec fleurs, rubans, feuillages et drapeaux, pour voir l'Empereur et lui signifier son attachement.

Au Guidon, les gardes d'honneur prennent en charge le cortège impérial pour servir d'escorte unique à l'Empereur durant son séjour. À 16 heures, le cortège arrive faubourg du Jura où, sous l'arc, les administrations de la ville l'accueillent. Une haie d'honneur composée de la garde nationale et d'une centaine de vétérans et d'invalides l'encadrent jusqu'au maire, Saint-Sulpice, qui remet à Napoléon les clés de la ville. Après les avoir reçues, le cortège impérial, escorté de la seule garde d'honneur, parcourt les rues de la ville sous les acclamations de la foule pour se rendre à la préfecture. Pendant ce temps, les canonnières volontaires et leurs pièces, situées au bastion, font « gronder le tonnant ». À la préfecture, le préfet par intérim accueille l'Empereur et l'impératrice. Puis Napoléon, après avoir examiné le plan de la ville, se rend à cheval et escorté par la garde d'honneur au collège où il félicite les étudiants et le directeur. De là, il se rend, accompagné des gardes et de Roustan, à l'église de Brou où, d'après l'éminent poète royaliste Leduc, au moment de traverser la Reyssouze au gué du moulin de Brou pour atteindre l'église, Napoléon manœuvre mal son cheval qui se débarrasse de son illustre cavalier, lequel atterrit sur les fesses dans l'eau.

De retour à la préfecture, transformée en palais impérial, il accueille différents hommagers, fonctionnaires et solliciteurs. Lors de ces entrevues, une incartade a lieu entre l'Empereur et le médecin Vaulpré. Sachant que Vaulpré se préoccupe de la sauvegarde des étangs, Napoléon lui demande si la fièvre fait toujours autant de victimes. Vaulpré lui répond que « la conscription enlève plus d'hommes à l'agriculture que la fièvre ». Cette réponse exaspère l'Empereur qui lui fait répondre : « Préférez-vous, monsieur, que les Autrichiens et les Russes vinssent faire vos moissons ? ». Toutefois, Napoléon n'est pas rancunier mais lorsqu'il demande à revoir Vaulpré, ce dernier, offensé, est déjà parti. Lors de ces entretiens, Napoléon fait plusieurs dons d'argent pour la construction d'une manufacture de coton et pour

l'érection d'un monument à la gloire de Joubert, tandis que l'impératrice n'oublie pas l'hôpital. Le soir, alors que la ville de Bourg est illuminée, que le carillon sonne, que les canons tonnent et qu'un bal anime la ville, le couple impérial se retire dans ses appartements.

Le lendemain, à 5 heures du matin, Napoléon reçoit les membres des autorités constituées ainsi qu'une délégation de la Société d'émulation, conduite par Thomas Riboud. Puis, à 8 heures, le cortège impérial, toujours escorté par la garde d'honneur, se remet en route et passe devant Brou où, à côté des colonnes élevées pour l'occasion, se tiennent les magistrats de la ville venus rendre un dernier hommage à l'empereur des Français. Alors que les gardes d'honneur sont censés accompagner l'Empereur jusqu'à Pont-d'Ain, où la garde d'honneur de Nantua doit prendre le relais, Napoléon libère les jeunes hommes, à leur plus grand étonnement, à la Chapelle. Déçus, ces derniers ne rentrent pas tout de suite à Bourg et vont faire bombance chez l'aubergiste Micaud. Napoléon arrive à Lyon dans la journée, où une garde d'honneur splendide l'attend. Il ne repart de la capitale des Gaules que le 15 avril. Toutefois, aimablement accueilli dans l'Ain, il ne manque pas, le jour de son départ de Lyon, d'adresser par l'intermédiaire de Duroc au maire de Bourg un gage de son estime pour la cité burgienne en la forme d'une magnifique tabatière.

Une visite de courte durée et une légendaire cavalcade

Cette grande venue qui devait durer deux jours à Bourg et un troisième à Nantua ne dura pas même pas vingt-quatre heures. Les efforts alors déployés ont été considérables et la création des garde d'honneur de Bourg, créés pour l'occasion, ne sert qu'un jour, le temps de l'arrêt de l'Empereur dans la ville.

De cette visite éclair, les burgiens n'en gardent pas un grand souvenir. Il faut attendre 1817 pour que l'on parle dans la presse de la venue de Napoléon et que le poète bressan Leduc crée la légende du passage de

la rivière la Reyssouze où Napoléon, voulant visiter l'église de Brou et partant seul à cheval de la ville en compagnie de deux gardes d'honneur, manœuvre mal sa monture : elle se débarrasse alors de son cavalier, qui atterrit sur les fesses dans l'eau.

Uniforme

Dans un premier temps, il est question d'habiller la garde d'honneur de Bourg de l'habit national, mais finalement c'est un habit plus militaire qui est choisi. Leur uniforme se compose d'un bicorne noir, gansé d'argent, à cocarde et orné d'un plumet blanc, d'un habit-surtout bleu à collet et parements biche. Il est agrémenté d'une aiguillette blanche à l'épaule gauche. Le gilet est blanc. La culotte est en drap bleu et les bottes à l'écuyère. Le sabre est du modèle de la cavalerie lourde, sans doute Arco. Les boutons sont argent avec les armes de l'Empire. La garde d'honneur de Bourg reçoit un étendard orné de mains de grâce.

Si la garde d'honneur de Bourg porte un uniforme particulier, celle de Nantua est désignée par le sous-préfet comme devant porter l'uniforme. Étant donné l'urgence, l'uniforme des gardes de Bâgé et de Nantua est « l'habit national, tout autre serait plus dispendieux et plus difficile à se procurer¹¹ ». Cette proposition est acceptée par le préfet de l'Ain, le 17 ventôse an XIII, qui « ne croit pas nécessaire que les jeunes gens de votre commune fassent la dépense d'un uniforme¹² ».

L'uniforme de la garde nationale

■ **Sabre arco modèle an IV**, du type utilisé par la garde d'honneur de Bourg. Coll. part.

sédentaire est en grande partie remplacé lors de la nomination des députés au sacre, le 21 vendémiaire an XIII. Il suit alors strictement le règlement du 14 octobre 1791 : habit bleu national à doublure blanche, passepoil écarlate, parements et collet écarlates à passepoil blanc, revers blancs à passepoil écarlate, poches en long à trois pointes avec passepoil écarlate, bouton au chiffre 1, retroussis écarlates avec chiffre 1, veste et culotte blanches, chapeau à la française bordé d'un galon de poils de chèvre de huit lignes de large, ganse jaune ou or de six lignes fixée par un petit bouton d'uniforme, cocarde tricolore et pompon blanc, guêtres blanches pour la parade, boucles de cuivre ou d'argent. Seule la couleur des pompons différencie les compagnies.

Une unité au fil du temps

En 1810, la garde d'honneur de Bourg reprend du service, le 6 juillet,



lors des honneurs funèbres rendus au duc de Montebello. Elle fait un service conjoint avec la garde nationale, la gendarmerie et les troupes présentes en ville. Toutefois, à partir de 1811, la garde d'honneur de Bourg ne fait plus aucun service. Elle est remplacée en cela par la compagnie de réserve départementale. À Nantua, c'est dès la fête du couronnement de Napoléon au trône d'Italie, en mai 1805, que la garde d'honneur n'apparaît plus au profit des gardes nationaux.

En octobre 1814, la garde d'honneur de Bourg est réactivée avec la visite du comte d'Artois. 29 gardes prennent alors du service durant trois jours. Dès le 12 octobre, les officiers de la garnison de Bourg et les gardes d'honneur se retrouvent lors d'un banquet. Son commandement est alors confié à un aristocrate¹³, plus en faveur que les anciens officiers de la Grande Armée.

À partir du 22 octobre, la garde d'honneur de Bourg assure un service très similaire à celui effectué lors de la visite impériale. Le cérémonial de prise en charge de la personne est toutefois différent. En effet, une vedette renseigne le capitaine de la garde d'honneur de l'arrivée du convoi princier. Les officiers se rendent alors vers le prince, avec qui se trouve le maréchal Ney, et lui demandent l'autorisation de le servir. Dès lors un officier et quatre gardes ouvrent la marche de la voiture. Le capitaine commandant la garde se positionne à la portière droite tandis que le reste de la garde d'honneur se forme en colonne derrière la voiture. Arrivée en ville, la garde d'honneur continue son service et se forme en bataille à la préfecture.

Lors du service à cheval, la garde d'honneur assure un piquet qui ouvre la marche de l'équipage du frère du roi dans ses déplacements, notamment à l'église de Brou le 21 octobre 1814. Lors des audiences, elle assure un piquet de huit gardes autour d'un trône, à sa loge lors du bal donné en son honneur où lors de son déplacement à la Comédie. Hors le service, les gardes d'honneur sont cantonnés dans un corps de garde meublé sommairement de trente chaises.

L'uniforme de 1814

L'uniforme « de la garde d'honneur à cheval composée de la plus belle jeunesse » de Bourg semble peu changer. Il se compose d'un bicorne noir, gansé d'argent, à cocarde et orné d'un plumet blanc. L'habit est le surtout bleu à collet et parements chamois. Les épaulettes sont argent avec une aiguillette de même couleur à l'épaule droite. Le gilet est blanc. La culotte est en peau avec des bottes à la hussarde.

Les mandeurs de ville, qui font le service de conduite auprès du frère du roi, reçoivent un uniforme neuf : habit et pantalon verts. Le collet et les parements de l'habit sont en velours noir et galonnés d'argent, ainsi que les poches. Les boutons, comme pour les gardes, sont aux armes de France. Ils portent un chapeau noir avec ganse et bouton en argent.

Des gardes d'honneur sont levées à Montluel, Ambérieux et Meximieux. Cette dernière est composée de gardes nationaux volontaires et de tambours rétribués sans doute par un brassard ou une écharpe blanche¹⁴.

Après ce dernier service d'honneur, la garde d'honneur de Bourg disparaît. Elle n'aura servi que comme unité de prestige car aucun de ses membres ne partira à la Grande Armée avec les gardes d'honneur de l'an XIV ou ceux de 1813.

Notes

1. Michiels (René), Pecrieux (Raymond), Au soleil d'Austerlitz, Éditions Famot, Genève, 1974.
2. La venue de cette troupe dissipe les habitudes bressanes : le 20 mars 1805, deux gendarmes de Bourg sont mis aux arrêts par leur capitaine pour avoir fait du tapage la nuit du 18, avec deux chasseurs de la Garde.
3. Lettre du maire de Bourg au préfet de l'Ain, 8 ventôse an XIII, archives départementales de l'Ain 1M.
4. Louis-François Victor Monnier est né le 9 juillet 1776 à Bourg et il entre au service en 1792 aux hussards des Ardennes, avant de passer sous-lieutenant le 1^{er} janvier 1793. Il passe au 23^e régiment de chasseurs à cheval ; son cheval est tué sous lui à l'affaire de Wiesbaden le 22 avril 1797. Capitaine le 2 septembre 1800, aide de camp du lieutenant général Lapoype avec qui il fait

l'Italie en 1801-1802, puis Saint-Domingue en 1803, il est capturé par les Anglais lors de l'évacuation du Cap-Français qui a fait suite à la défaite de Vertières, le 24 brumaire an XII. Libéré sur parole, il doit promettre de ne plus se battre pour rentrer en France le 9 juillet 1804. Capitaine de la garde d'honneur de Bourg en 1805, il est considéré comme démissionnaire le 9 décembre. Il ne réintègre l'armée qu'au retour des Bourbons en 1815. Admis dans la gendarmerie de l'Isère puis de l'Ain le 24 janvier 1824, il a été nommé chevalier de Saint-Louis le 18 septembre 1816 et chevalier de la Légion d'honneur le 25 avril 1821.

5. Jean-Jacques Durand de Chiloup est né le mardi 6 septembre 1768 à Bourg-en-Bresse et est sous-lieutenant de gendarmerie de Lunéville en 1788. Refusant un poste de sous-lieutenant au régiment de Vermandois-Infanterie, il s'engage comme soldat au 23^e régiment de cavalerie. Mestre de camp brigadier fourrier le 1^{er} janvier 1792, maréchal des logis le 15 juillet et sous-lieutenant le 1^{er} avril 1793, il se bat à Valmy, Jemmapes et Fleurus. Lieutenant le 20 mai 1795, il quitte le service en 1796 avant de devenir lieutenant de la garde d'honneur de Bourg en 1805. Officier de la Légion d'honneur, il deviendra président du conseil général de l'Ain et maire de Bourg.
6. Lettre du préfet de l'Ain au sous-préfet de Nantua, 9 ventôse an XIII, archives départementales de l'Ain 1M.
7. Lettre du préfet de l'Ain au sous-préfet de Nantua, 9 ventôse an XIII, archives départementales de l'Ain 1M.
8. Lettre du sous-préfet de Nantua, archives départementales de l'Ain 32359.
9. La compagnie d'Oyonnax est commandée par un brigadier, Tacot fils, dont les frères servent ou ont servi comme officiers dans l'armée.
10. Lettre du maire de Bâgé au préfet de l'Ain, 13 ventôse an XIII, archives départementales de l'Ain 1M.
11. Lettre du maire de Bâgé au préfet de l'Ain, 13 ventôse an XIII, archives départementales de l'Ain 1M.
12. Lettre du préfet de l'Ain au maire de Bâgé, 17 ventôse an XIII, archives départementales de l'Ain 1M.
13. Marie Joseph de Bachel est né le 28 novembre 1773 à Bourg. Chef d'escadron, il commande la garde d'honneur de l'Ain et sera fait chevalier de la Légion d'honneur par ordonnance de Louis XVIII le 27 janvier 1815.
14. C'est avec des rubans blancs qu'ils se présentent lors des fêtes à partir de 1811.